

# FNPI INFOS

LA NEWSLETTER MENSUELLE FEVRIER 2017

## LA FNPI SIGNATAIRE DE LA CHARTE NATIONALE DE SENSIBILISATION AUX RISQUES PROFESSIONNELS DANS LES CHANTIERS



Le ministère de l'Emploi et des affaires sociales a donné, le 14 février le coup d'envoi de la campagne nationale de sensibilisation et d'information autour de la prévention et la maîtrise des risques professionnels dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Le choix du secteur du BTP s'explique par son poids dans l'économie du pays, mais aussi par le nombre d'accidents mortels qui y sont recensés chaque année : près de 60.000.

Les différents intervenants dans le secteur se sont engagés éthiquement en faveur de la protection des travailleurs du secteur en leur garantissant un environnement de travail sain, sûr et sécurisé, à travers la signature de «la charte d'engagement sur la prévention des risques professionnels dans le secteur du BTP».

## RENCONTRE DE LA FNPI AVEC UNE DÉLÉGATION D'INVESTISSEURS D'ARABIE SAOUDITE



Dans le cadre de la promotion des relations bilatérales entre le Royaume du Maroc et le Royaume d'Arabie Saoudite, une délégation de la FNPI a reçu au siège de la CGEM, son homologue saoudienne en date du 20 février 2017.

La forte délégation était également composée des membres du **Conseil d'Affaires Maroc-Saoudien**, conduite par M. Fahd Al Hammadi, Co-Président côté saoudien. Cette rencontre a été tenue dans l'optique d'initier des partenariats d'affaires dans les secteurs de la construction et de la promotion immobilière.



# FNPI INFOS

LA NEWSLETTER MENSUELLE JANVIER 2017

## RÉUNION SUR LE DÉCRET D'APPLICATION DE LA GARANTIE FINANCIÈRE D'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX – GFA – DANS LE CADRE DE LA VEFA



Les membres de la Commission juridique de la FNPI ont pris part à une réunion de travail, pilotée par la Direction Juridique du Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville, portant sur l'examen du projet de décret d'application de la Garantie Financière d'Achèvement des Travaux – GFA complétant la loi sur la Vente en l'Etat Futur d'Achèvement.

De nouvelles réunions seront tenues entre les deux parties en présence du GPBM pour finaliser le projet, tenant compte des observations formulées par la FNPI.

## LA FNPI PARTICIPE AU CYCLE DE FORMATION ET INFORMATION DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ENTREPRISES CLIMAT MAROC (IECM):



Dans le cadre de la dynamique climat enclenchée par la CGEM au sein du secteur privé depuis octobre 2016 à travers « **l'Initiative Entreprises Climat Maroc\* (IECM)** », la FNPI a pris part, le 28 février à la première rencontre de 2017 consacrée à la « **Mise en œuvre de la Contribution Déterminée au Niveau National 'CDN' du Maroc : Enjeux, Risques et Opportunités pour les Entreprises** ».

A travers sa participation, la FNPI souhaite engager l'entreprise marocaine de promotion immobilière dans une économie à bas carbone et résiliente aux effets du changement climatique. Cette initiative vise à sensibiliser, former et accompagner les entreprises marocaines, en particulier les PME/PMI, sur les risques et opportunités que représente le changement climatique pour leur développement.